



Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2024

L'AG s'est tenue le 10 avril à 19h30, à la Maison pour Tous à Bartenheim.

Accueil et ouverture de l'AG

Madame Martine Arslan, Secrétaire de l'ADRA, accueille l'assemblée et présente la soirée.

Bienvenue à l'AG 2023 à Bartenheim, qui nous avait accueillis en 2018. Dans l'ordre de la rotation des communes riveraines impactées par les nuisances de l'aéroport, nous aurions dû nous retrouver à Hésingue, mais pour des raisons indépendantes de notre volonté, cela n'a pas été possible !

Madame Delphine Franck, gérante coordinatrice de la Maison de Santé à Bartenheim, qui a étudié l'impact des nuisances sonores sur la santé de la population, fera une conférence sur ce sujet.

Les élus présents sont Mme Séverine Weider-Niglis, conseillère régionale Grand Est, Mme Marie-Rose Scholer, 1^e adjointe de Bartenheim, M. Thomas Zeller, maire de Hégenheim.

Sont excusés : Mme Sabine Drexler, Sénatrice, Mme Pascale Schmidiger, Maire de Saint-Louis, Mme Patricia Schillinger, Sénatrice, M. Kannengiesser, Maire de Bartenheim, M. Steuer et Dorsaz, Euroairport et M. Fingerlé du BISF.

Merci à la municipalité de Bartenheim pour la mise à disposition de la salle.

Merci aux élus présents qui nous apportent leur soutien.

Merci aux membres nouveaux et anciens. Nous avons une pensée émue pour ceux qui sont décédés après des années de fidélité et de générosité. Leur engagement a porté des fruits. À ceux qui le peuvent, n'hésitez pas à vous engager activement en rejoignant notre Comité, nous avons besoin de nous renouveler et d'être performant. Merci à nos partenaires ; Alsace Nature, UFCNA, UECNA, Rester sur Terre (Stay Grounded), Freising-BV, le BISF, ... sans lesquels nous n'aurions pas pu accomplir tout le travail avec autant d'efficacité.



Conférence SANTÉ

Impact du bruit sur la qualité de vie et la santé des habitants

Conférence de Mme Delphine Franck, gérante coordinatrice de la Maison de Santé à Bartenheim, diététicienne-nutritionniste. Enquête/diagnostic sur les effets de la pollution sonore sur un petit échantillon de la population de Saint-Louis Agglo (SLA), dans le cadre de son Diplôme Universitaire : Action de Santé Publique et Soins primaires.

Présentation : <https://vu.fr/GRsbp>

Session questions-réponses :

Mme Franck poursuit son étude sur le bruit dans le cadre d'un Master en collaborant avec les maisons de Santé de la SLA et la Médecine du Travail. Focus sur les populations jeunes et l'open space (espace de bureau ouvert).

Une personne déplore que certaines données sur le bruit des avions ne soient pas divulguées par l'Euroairport et ne sont accessibles que sur rendez-vous avec l'EAP.

Le Président remercie Mme Franck pour l'excellence de sa conférence et l'encourage à poursuivre ses études.

Conférence CLIMAT

Les nombreuses pollutions de l'aéroport de Bâle-Mulhouse ; bruit, air, îlot de chaleur, lumineuse nocturne et eau

M. Bruno Wollenschneider, président de l'ADRA

Présentation : <https://vu.fr/hEscC>

Session questions-réponses :

Il est précisé que l'aéroport de Bâle-Mulhouse, avec sa très longue piste de 3900m, reste illuminé toute la nuit pour servir d'aéroport de secours en cas de nécessité.

Mme M-R Scholer informe que l'eau distribuée à Bartenheim est dans les limites réglementaires de pollution au PFAS. Cette eau ne provient pas des puits pollués de Saint-Louis Neuweg.

L'assemblée remercie le conférencier pour la clarté et l'étendue des informations.

PARTIE STATUTAIRE

1) Approbation du compte-rendu de l'AG 2023

Le Président ouvre la partie statutaire.



Le CR est à disposition sur le site Internet : <https://vu.fr/EZFsm>

Mis aux votes, il est approuvé à l'unanimité.

2) Rapport moral

Il y a un an, nous faisons un constat pessimiste sur l'évolution du trafic aérien, sur les nuisances subies, le peu d'écoute et de réaction des autorités, l'état de dégradation général de notre monde, social, politique et environnemental. Une seule réaction était possible qui soit à la hauteur des enjeux, continuer la lutte. Et cela même si les défis sont immenses : nos adversaires sont puissants, l'indifférence de la société civile face à l'impact du trafic aérien est grande, nos comportements de consommateur au niveau de la mobilité et des loisirs sont dévastateurs. Malheureusement, les jeunes générations qui représentent l'avenir, sont les grands adeptes des voyages low-cost. En même temps, chacun observe et subit les effets du changement climatique.

Après une mutation de notre identité visuelle (logo, site, t-shirt), l'ADRA a poursuivi son chemin sur la diversification des luttes contre toutes les pollutions : pas seulement le bruit, mais contre les pollutions diverses qui impactent notre cadre de vie et la planète. Sur ce chemin nous pouvons nous réjouir de constater que les associations historiques de défense des riverains (les anciens) et les collectifs environnementaux (les jeunes) se sont rejoints et travaillent main dans la main au plan national et international.

3) Rapport d'Activité

L'aéroport de Bâle-Mulhouse

Le trafic continue d'augmenter pour rattraper probablement le niveau de 2019 en 2024. L'aéroport prévoit un développement mesuré et des extensions limitées : alors qu'en 2019 les mouvements étaient de 100 000, les projections de croissance des mouvements en 2032 sont ramenées de 149 000 à 105 000 selon le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement, PPBE 2024-2028. Plus de projet de 3^{ème} piste. Nous continuons de revendiquer un couvre-feu strict de 23h à 6h et un plafonnement en baisse de 20% à l'horizon 2030 (objectifs européens). Le couvre-feu s'étend actuellement de 23h à 6h pour les décollages programmés et de 24h à



5h pour les atterrissages.

PPBE et mesures de réduction du bruit

Les riverains font un bilan décevant des PPBE passés : leur objectif est limité et les mesures inefficaces pour réduire la pollution sonore. Ils ne protègent pas la santé des riverains et ne respectent pas les textes européens et le Code de l'Environnement. Les PPBE ne sont pas en mesure d'éviter des augmentations des nuisances, globalement ou dans certaines tranches horaires :

L'ACNUSA rejoint dans sa lettre d'octobre 2023 les critiques de l'ADRA :

- Plan précédent PPBE2018-2023 : inefficace et incomplet, absence d'évaluation des résultats,
- PPBE 2024-2028 : peu d'améliorations, manquent des objectifs chiffrés et des précisions sur les résultats attendus des actions,
- Cartes stratégiques de bruit (CSB) incomplètes, limitées aux seules obligations réglementaires actuelles (Indices Lden, Ln, mode de comptage des habitants)

Le comptage de la population impactée est tronqué. Les associations ont demandé des explications sur l'évaluation aux préfetures, sans réponse à ce jour.

Selon la DGAC, il ne sera pas nécessaire de compléter le nouveau PPBE par une Etude d'Impact selon l'Approche Equilibrée, EIAE (Règlement EU598/2014), à Bâle-Mulhouse. Nous pensons que la Commission européenne interprète la directive 2002/49CE à minima et favorise l'économie de marché au détriment des droits fondamentaux des riverains à vivre dans un environnement sain. S'il faut aller devant les tribunaux pour faire appliquer le droit, on ira. Voici un texte de réflexion sur la stratégie de lutte possible : <https://vu.fr/XhXDE>.

La Nouvelle Liaison Ferroviaire

Les coûts de cette liaison, qui amènera encore plus de voyageurs pour faire du tourisme low-cost, s'envolent : de 330 millions en 2021 à 436 millions pour 6 km de voie. Contre toute attente, les partenaires du projet vont augmenter leur participation financière pour sauver le projet au détriment des lignes du quotidien en Alsace.

Un non-sens écologique car pas prioritaire, climaticide et une gabegie d'argent public. Pour mémoire, la NLF a été déclarée d'utilité publique le 14 mars 2022. L'ADRA et



Alsace Nature ont porté un recours contentieux en septembre 2022. Le Préfet a rendu un mémoire en réponse le 6 février 2023 ! Le juge n'a pas encore statué. La bataille juridique reste ouverte.

Charte de l'aviation légère

Le texte de la Charte de l'aviation légère a enfin été approuvé par les parties prenantes de l'aéroport. Reste à la faire signer par les partenaires externes comme les communes riveraines, les associations environnementales, etc.... Un long chemin depuis 2020, uniquement pour valider les bonnes pratiques normalement en usage autour de l'aéroport. Reste un problème de fond : l'incompatibilité des activités de l'école de pilotage Suisse avec l'aviation commerciale sur un aéroport dans un environnement urbain.

Via associative :

- Membres

Comme toutes les associations en général, le recrutement et plus concrètement le renouvellement est central, voir vital. Alors qu'en nombre d'adhésion et de cotisation nous sommes constants, nous peinons à mobiliser nos membres à s'engager plus en nous rejoignant au Comité pour la qualité de vie des riverains et pour la planète. Pourtant, nous nous adressons aux jeunes générations en traitant des thèmes d'avenir : urgence climatique, la pollution, la santé, la mobilité, les voyages raisonnés, la justice sociale. Nous avons besoin de compétences multiples dans divers domaines, la lutte contre le transport aérien étant variée et intéressante. Nous rappelons les résultats prometteurs du questionnaire de mars 2023.

Sur 35 participants,

- 48% étaient prêts à manifester (34% action « coup de poing » NV), 25% distribuer des tracts, 20% participer à une réunion de travail.

- 46% étaient occasionnellement disponibles.

Vous êtes motivés pour soutenir les causes défendues par l'ADRA ? Ne vous contentez pas d'adhérer, proposez votre aide. Toutes les compétences sont acceptées, chacun trouvera sa place au sein de notre équipe qui vous accueillera et vous guidera.

- Succès de nos partenariats

La stratégie poursuivie depuis quelques années pour nouer des partenariats est



arrivée à maturité. Elle nous permet de partager des compétences, l'expérience, des outils, d'unir nos forces.

Partenaires aéronautiques : UFCNA (9 aéroports commerciaux, 5 aéroports aviation générale), UECNA (Europe), Rester sur Terre France (Stay Grounded international), BISF.

Partenaires environnementaux Alsace Nature (FNE), C3f, Freising-BV, Strasbourg Respire

Partenaires mobilité : VCS, Umverkehr-Actif trafic, FNAUT-AUTSA

Tous sont signataires de l'Appel à agir et nombreux à s'être mobilisés pour le plafonnement.

- **Soutien des communes riveraines : un petit geste !**

L'ADRA a suivi l'exemple des associations en Ile de France et a demandé aux communes riveraines un soutien financier de 0.05€ par habitant pour services rendus à la population (soit à peine 200€ pour une commune de 4000 habitants). Après une mise en place administrative forcément longue, nous espérons une réponse pleine et entière pour toutes les communes en 2024.

Du côté des élus en général, nous déplorons l'absence presque totale d'engagement pour la défense des riverains, sauf quelques rares exceptions.

Luttes

Nous participons activement au réseau Stay Grounded/Rester sur Terre et favorisons le rapprochement entre mouvements environnementalistes nationaux et les associations et fédérations historiques de défense des riverains des aéroports principaux.

Nos actions :

- 44 articles et dossiers thématiques sur notre site et FB (témoignage de riverains après l'été en septembre 2023, reportage sur la manif de l'Alliance climatique suisse du 30 septembre à Berne, 60.000 personnes),
- 10zaine d'articles et de vidéos dans les médias,
- 4 Newsletter par an + pétition et mobilisation plafonnement,
- 3 réunions du Comité, 2 ateliers de travail,
- Des visioconférences, réunions, CA et AG avec nos fédérations,
- 2 Commissions de l'Environnement (CCE), 2 Commissions Tripartites (CTE), 1



- commission d'Aides aux riverains (CCAR),
- 2 réunions avec les présidents du CA de l'aéroport,
- 3 Rassemblements,
- Participation à la Journée d'action européenne contre le bruit des avions en mai avec une manifestation éclair (flash-mob) devant l'aéroport.
- Un « Appel à agir » adressé aux décideurs politiques et économiques locaux et à Paris et Berne pour « Moins de bruit et de pollution pour tous et un juste partage des nuisances à l'aéroport binational ». Flash-mob sur la Marktplatz.
- Campagne d'affichage d'antipublicité contre les méfaits du tourisme low-cost et pour des taxes sur les billets.
- Enquête publique complémentaire sur le projet de méga-entrepôt de logistique (Eurovia16 Ensisheim).
- Mobilisation autour de la SANTÉ et du CLIMAT pour le plafonnement du trafic aérien en mars 2024. Avec les réseaux Rester sur Terre et l'UFCNA, l'alliance entre riverains et militants pour le climat est fortement consolidée. Plus de 24 mobilisations ont eu lieu partout en France, les 20.000 signatures de la pétition sont dépassées, les retombées presse avec des messages positifs envers la campagne ont explosé (plus de 90). Nos délégués ont été reçus au ministère des Transports !
- Avis déposé lors de la Concertation publique sur le PPBE 2024-2028

Les avancées

Même modestes, elles vont dans le bon sens :

- Revalorisation des aides à l'insonorisation des logements de 25% par arrêté préfectoral du 26.12.2023.
- Extension du Couvre-feu après 23 heures dans le cadre du PPBE 2018-2022.
- Nette augmentation des taxes aéroportuaires au 1^{er} janvier 2024 pour les avions volant après 22 heures.

En attente :

- Abandon de l'extension de l'aéroport même par étapes,
- Moratoire sur la construction de la Nouvelle Liaison Ferroviaire, sources de nuisances.
- Installation d'une station permanente de mesure des polluants, y compris des



PUF.

- Un nouveau Plan d'Exposition au Bruit, PEB de 2004 : en cours depuis 2019 !
- La révision du Plan de Gêne Sonore, PGS de 2015, renouvelable tous les 5 ans !

Perspectives

Dans la continuité :

- Mobilisation pour le plafonnement et la baisse du trafic en France et en Europe, y compris des actions juridiques
- PPBE 2024-2028, extension du couvre-feu et nouvelles trajectoires
- Publication d'un rapport de mesure des PUF

Et avec votre participation, d'autres actions médiatisées

Voir page suivante....



4) Rapport financier

Présentation du rapport financier pour l'exercice 2023 par la trésorière Anne Rheine

RESULTAT EXERCICE 2023

1 – Soldes / Disponibilités au début d'exercice 01/01/2023		21 812.07
2 - Opérations de l'exercice		
Dépenses / Charges : Maintenance site Internet, assurances, cotisations, frais de fonctionnement (AG, bureautique, déplacements, communication, ...)	5 349.97	
Recettes / Produits : Cotisations, dons et intérêts	5 073.30	
Excédent ou déficit de l'année		-276.67
Nouvel avoir fin d'exercice		21 535.40
3 - Détail des disponibilités fin exercice 31/12/2023		
Compte bancaire		1 195.09
Compte sur livret		20 320 31
Caisse		20.00
Total des disponibilités fin d'exercice		21 535.40

BUDGET PREVISIONNEL EXERCICE 2024

CHARGES

PRODUITS

	PREVU 2024	REALISE 2023		PREVU 2024	REALISE 2023
Frais fonctionnement et autres	5 500.00	4 205.97	Cotisations et autres produits	4 400.00	4 085.00
Autres Charges	1 000.00	800.00	Produits financiers et autres	570.00	580.85
Assurance, Impôts et Taxes	200.00	344.00	Subventions et Dons	1430.00	407.45
TOTAL DES CHARGES	6 700.00	5 349.97	TOTAL DES PRODUITS	6 400.00	5 073.30

DIFFERENCE PREVISIONNELLE 2023 : (Excédent ou autofinancement)	-300
--	-------------



5) Rapport des réviseurs aux comptes et élection pour 2024

Madame Patricia Plaisance de Saint-Louis (1er mandat) et Monsieur Haas Philippe de Bartenheim (2ème mandat) ont procédé à la révision des comptes le 28 mars. Toutes les pièces comptables liées à l'exercice 2023 ont été remises aux réviseurs. Ils ont validé par sondage des dépenses et recettes. Ils ont vérifié les soldes en banque au 31 décembre 2023. Les vérifications effectuées leurs permettent de certifier la sincérité et la régularité des comptes.

Les comptes mis au vote sont approuvés à l'unanimité.

Le Président remercie Anne Reine pour son excellent travail.

Election ou reconduction des nouveaux réviseurs :

Madame Patricia Plaisance est volontaire pour poursuivre son mandat. M. Haas Philippe, étant candidat à l'élection du Comité, son mandat ne peut pas être renouvelé. Il est fait appel à des candidats. M. Bauer François de Saint-Louis accepte et propose ses services.

L'assemblée donne son accord par un vote à l'unanimité. Le Président remercie les deux élus pour leur dévouement.

6) Renouvellement et élection des membres du Comité

Les sortants sont : Martine Arslan-Bir (Secrétaire), Joseph Baumann, Bernard Boeglin, Jacques Finck (Vice-Président), Beat Freiermuth, Charles Hartmann, Béatrice Meyer, Anne Rheine, Paul Ricci, Bruno Wollenschneider (Président).

M. Paul Ricci, après de longues années au Comité ne se représente plus. Tous les autres se représentent. Messieurs Philippe Haas et Jean-Bernard Greiner sont candidats.

Le nouveau Comité est élu à l'unanimité.

Dans les semaines suivantes, le Comité se réunira pour élire son Bureau.

Session questions-réponses

- Le manque de mobilisation des jeunes contre la pollution sonore est amèrement constaté (en particulier parmi la population locale, côtés français et suisse). Probablement lié au fait que les jeunes constituent la



partie de la population qui voyage le plus avec les compagnies low-cost. Les jeunes apparemment se mobilisent autrement, en signant des pétitions ou en participant à des flash-mobs relayées sur les réseaux sociaux.

- Condamnation de la Suisse par la Cour Européenne pour inaction contre le changement climatique. La cour a reconnu le droit des individus d'être protégés par l'État (droit constitutionnel), contre les effets néfastes graves du changement climatique sur leur vie. Les autorités ont le devoir de prendre des mesures pour atténuer des effets "potentiellement irréversibles". Mais la cour n'a prononcé aucune sanction. Cette décision conforte les intentions de l'ADRA de recourir à des actions juridiques afin d'obtenir des avancées significatives et concrètes contre les pollutions.
- Comment sera financée la NLF, sachant que les impôts locaux ne devraient pas augmenter ? Le projet table sur des fonds européens et surtout sur la participation significative de la région Grand Est. Cette stabilité des impôts locaux sera donc à vérifier dans le futur.

L'AG est levée vers 21h30 et les invités se retrouvent autour du verre de l'amitié offert par la commune de Bartenheim.

Bruno Wollenschneider
Président

Martine Arslan-Bir
Secrétaire

Présentation de l'AG : <https://vu.fr/dbLZZ>